

Règles et normes pour les citations et les références

Manuel interne basé sur la version francophone du livre
« Normes de présentation d'un travail de recherche », 4ème édition,
par Marc A. Provost ... [et al.] selon les normes APA, 6ème édition

Mise à jour : juin 2016

Centre de documentation
Institut et Haute Ecole de la Santé La Source
Tél. +41 21 641 38 20
cedoc@ecolelasource.ch

Hes·so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Avant propos

Le présent manuel est basé sur la version francophone du livre « Normes de présentation d'un travail de recherche », 4^{ème} édition, par Marc A. Provost ... [et al.] selon les normes APA, 6^{ème} édition.

S'il reprend l'ensemble des règles de base, il a également pour objectif de compléter et répondre aux questions des cas particuliers souvent rencontrés par les étudiants et collaborateurs, qui ne figurent pas dans l'ouvrage de Provost (par exemple les articles de loi). Dans le cas où vous ne trouvez pas une réponse à votre question, vous pouvez vous référer aux normes APA 6^{ème} édition.

Dans ce manuel des exemples ont été surlignés en rouge afin de faciliter le repérage des éléments importants.

Références :

Provost, M. A., Alain, M., Leroux, Y., & Lussier, Y. (2010). *Normes de présentation d'un travail de recherche* (4^{ème} éd.). Trois Rivières, QC : SMG.

American Psychological Association. (2010). *Publication manual of the American Psychological Association* (6^{ème} éd.). Washington, DC : Auteur.

Table des matières

1. INTRODUCTION	4
2. PLAGIAT	4
2.1 DEFINITION DU PLAGIAT	4
2.2 LES DIFFERENTES FORMES DE PLAGIAT	4
2.3 SANCTIONS EN CAS DE PLAGIAT	4
3. CITATIONS	5
3.1 DEFINITION DES CITATIONS	5
3.2 LES CITATIONS DIRECTES	5
3.3 LES CITATIONS INDIRECTES	6
3.4 REGLES GENERALES POUR LES CITATIONS.....	7
3.5 CITATIONS : CAS PARTICULIERS.....	8
4. REFERENCES.....	12
4.1 LISTE DE REFERENCES : DEFINITION.....	12
4.2 BIBLIOGRAPHIE : DEFINITION.....	12
4.3 CLASSEMENT DES REFERENCES DANS LA LISTE.....	12
4.4 AUTEURS.....	13
4.5 DATE DE PUBLICATION	15
4.6 EDITEURS	16
4.7 TITRE.....	16
4.8 EDITION	17
5. REFERENCES PAR TYPE DE DOCUMENTS.....	18
5.1 PERIODIQUE.....	18
5.1.2 Article de magazine.....	18
5.1.3 Article d'un journal quotidien	18
5.1.4 Numéro entier d'un périodique	18
5.1.5 Article de périodique dans une autre langue que le français/anglais	19
5.1.6 Article de périodique électronique.....	19
5.1.7 Article pre-print	20
5.1.8 Cochrane Library et Joanna Briggs Institute.....	20
5.2 NON-PERIODIQUE	20
5.2.1 Livre	20
5.2.2 Chapitre de livre.....	20
5.2.3 Livre en plusieurs volumes	21
5.2.4 Chapitre d'un livre en plusieurs volumes	21
5.2.5 Brochure	21
5.2.6 Manuscrit non publié.....	21
5.2.7 Site Internet	21
5.2.8 Rapport en ligne	22
5.2.9 Livre électronique	22
5.2.10 Courrier électronique.....	22
5.2.11 Thèse, mémoire, travail de Bachelor	22
5.2.12 Thèse, mémoire, travail de Bachelor en ligne.....	22
5.2.13 Communication à un congrès (affiches, symposium, présentations orales).....	22
5.2.14 Encyclopédie.....	23
5.2.15 Encyclopédie en ligne	23
5.2.16 Audio-vidéo.....	23
5.2.17 Audio-vidéo en ligne	23
5.2.18 Cours et support de cours non diffusés.....	23
5.2.19 Cours et support de cours disponibles sur internet.....	24
5.2.20 Image, tableau, figure	24
5.2.21 Loi	24

1. Introduction

Lors de la rédaction de votre travail, il est indispensable de citer vos sources et de référencer tous les documents sur lesquels vous vous êtes basé pour rédiger votre texte.

En effet, pour une question de propriété intellectuelle et de droit d'auteur, vous ne pouvez reprendre des idées ou citations d'autrui et les insérer dans votre travail tel quel, sans citer la source selon les normes en vigueur au sein de votre institution.

Il en est de même pour tous les documents disponibles sur Internet. Le fait de s'approprier des phrases ou idées sans citer correctement l'auteur original est considéré comme du plagiat.

2. Plagiat

2.1 Définition du plagiat

Le plagiat consiste à utiliser les idées, propos, parties d'œuvres d'autrui et de les insérer dans son propre travail sans citer la source. Il existe plusieurs formes de plagiat, la plus grave étant de se faire passer pour l'auteur d'un travail alors qu'il a été réalisé par quelqu'un d'autre.

2.2 Les différentes formes de plagiat

D'autres actes sont également reconnus comme tel, par exemple :

- Reprendre une citation telle quelle, sans guillemets, sans mentionner l'auteur et la source
- Reprendre une idée générale en la paraphrasant (reformuler avec ses propres mots, en utilisant des synonymes), sans mentionner l'auteur et la source
- Effectuer des copier/coller depuis Internet ou recopier un extrait d'une œuvre imprimée sans citer la source
- Traduire un texte sans mentionner l'auteur original

2.3 Sanctions en cas de plagiat

Le plagiat est répréhensible et peut entraîner de lourdes sanctions disciplinaires, allant jusqu'à l'exclusion de l'École. Il est pourtant facile d'éviter le plagiat en citant correctement vos sources et en répertoriant vos références selon les règles et normes pour les citations et les références.

3. Citations

3.1 Définition des citations

Une citation est un passage tiré d'un document généralement utilisé pour illustrer ou appuyer ce qui est avancé dans un travail. La source doit absolument être indiquée en format abrégé avec la citation et en format complet dans la liste de références. Les citations doivent toujours être présentées en français. Si elles proviennent d'un texte rédigé dans une autre langue, il est nécessaire de faire une traduction littérale (Provost, 2010, p. 48).

On distingue deux différents types de citations : les citations directes et les citations indirectes.

3.2 Les citations directes

Les citations directes reprennent mot pour mot les propos de l'auteur. Elles sont utilisées de préférence lorsqu'il y a une crainte de déformer la pensée de l'auteur en résumant son texte, ou encore en vue de mettre en évidence le caractère important de ses affirmations, de ses suggestions ou de ses propos. Nous recommandons de ne pas faire un usage abusif des citations directes dans un travail de Bachelor ou une thèse. Si tel est le cas, le travail de recherche ressemblera davantage à une compilation d'informations copiées qu'à un véritable travail de synthèse et d'analyse.

Elles doivent être insérées dans le texte entre guillemets, pour autant qu'elles contiennent moins de 40 mots. Les citations de plus de 40 mots doivent faire l'objet d'un paragraphe à part en retrait (un retrait marginal à gauche et à droite). Dans tous les cas, il faut toujours préciser le nom de famille des auteurs de l'extrait cité, la date de publication de l'ouvrage et le ou les numéros de pages d'où provient l'extrait. S'il n'y a pas de pagination, comme par exemple pour les sites Internet, on indique uniquement le nom de famille de l'auteur et la date (voir point 3.5.8).

Provost propose quatre manières de présenter une citation directe (Provost, 2010, pp. 50-51). Dans les deux premiers exemples, il s'agit d'une citation de moins de 40 mots. Dans les deux exemples suivants, il s'agit d'une citation de plus de 40 mots qui fait l'objet d'un paragraphe à part.

- 1) Le nom de famille de l'auteur et la date entre parenthèses sont mentionnés avant la citation. Les parenthèses de fin de citation contiennent la mention de la pagination.

Selon Choque (2007), « ayant pris le temps d'observer les troubles psychosomatiques qui altèrent notre santé et notre dynamisme, il convient ensuite d'essayer de cerner leur origine, de trouver les différents facteurs de stress qui bouleversent notre équilibre » (p. 18).

- 2) La citation peut être précédée uniquement par le nom de famille de l'auteur. Les parenthèses de fin de citation mentionnent, dans l'ordre, la date de publication et la pagination.

Legault précise que « toutes nos décisions d'agir ne sont pas réfléchies ; plusieurs sont spontanées puisqu'elles nous semblent évidentes » (1999, p. 75).

- 3) La citation peut être précédée uniquement par la date de publication. Les parenthèses de fin de citation mentionneront, dans l'ordre, le nom de famille de l'auteur, la pagination.

En 1987, une théorie de soins aborde la notion de savoir :

Le fait d'adopter le point de vue des soins infirmiers en tant que savoir, centre l'attention de l'infirmière sur elle-même, sur les personnes qui ont un niveau plus élevé de connaissances en soins infirmiers et sur les travaux traitant du sujet. (Orem, p. 20)

- 4) Si le nom de famille de l'auteur et la date ne sont pas mentionnés avant la citation, ils doivent être rapportés entre parenthèses à la fin.

Des conceptions différentes sont à l'origine d'un espace de réflexion :

La vocation d'un Espace de réflexion éthique sur la maladie d'Alzheimer n'est pas de trancher entre ces différentes conceptions, mais de les accueillir en son sein, pour permettre un débat véritablement pluraliste sur des questions qui nous concernent tous. (Gzil & Hirsch, 2012, p. 19)

Omission d'une partie de la citation (Provost, 2010, p. 52)

Si une partie seulement du passage du texte original est rapportée, il faut indiquer ce procédé par l'ajout des 3 points de suspension entre crochets carrés.

Selon Damasio (1995), « dans de nombreuses circonstances de notre vie, en tant qu'êtres sociaux [...], l'émotion ne se déclenche en nous qu'après qu'une phase d'évaluation mentale de l'événement a pris place » (p. 173).

Mise en évidence d'une partie de la citation (Provost, 2010, p. 52)

Afin de faire ressortir une partie du texte cité, il faut transcrire en italique le texte à accentuer et à insérer entre crochets [ajout personnel des italiques] avant la référence de la citation.

« *Les objectifs de soin liés à un problème relevant du rôle prescrit* découlent des prescriptions médicales et de leurs applications ». [ajout personnel des italiques] (Mage, 2006, p. 7)

3.3 Les citations indirectes

Les citations indirectes consistent à paraphraser, c'est-à-dire rapporter les propos de l'auteur d'origine avec vos propres mots. Il est nécessaire d'indiquer le nom de famille de l'auteur du document consulté, ainsi que l'année de publication entre parenthèses (Provost, 2010, p. 48). La pagination n'est pas nécessaire dans les citations indirectes, sauf pour les traductions. Lorsque la citation est indiquée entre parenthèses à la fin d'une phrase, le point est placé après les parenthèses.

Selon Lévy (2008), la transfusion sanguine est admise par toutes les religions sauf par les Témoins de Jéhovah.

Les examens au microscope sont essentiels au diagnostic et au traitement de nombreuses maladies et infections (Pagana, 2000).

Traduction d'un extrait d'un document (Provost, 2010, p. 52)

Si l'extrait cité a été publié à l'origine dans une autre langue que le français, il est nécessaire d'effectuer une traduction littérale. Il s'agit d'une citation indirecte, mais il faut ajouter entre crochets [traduction libre] avant la référence de la citation, suivi de l'année et la pagination entre parenthèses.

Selon Georges, les sciences infirmières sont la base pour la pratique professionnelle des soins. Les théories de soins fournissent les structures de pensée critique pour orienter la prise de décision clinique dans la pratique professionnelle. [traduction libre] (2002, p. 17)

OU

Les sciences infirmières sont la base pour la pratique professionnelle des soins. Les théories de soins fournissent les structures de pensée critique pour orienter la prise de décision clinique dans la pratique professionnelle. [traduction libre] (Georges, 2002, p. 17)

OU

Selon Georges (2002), les sciences infirmières sont la base pour la pratique professionnelle des soins. Les théories de soins fournissent les structures de pensée critique pour orienter la prise de décision clinique dans la pratique professionnelle. [traduction libre] (p. 17)

3.4 Règles générales pour les citations

1 auteur :

Selon Lévy (2008), la transfusion sanguine est admise par toutes les religions sauf par les Témoins de Jéhovah.

Les études de cas permettent soit de connaître un phénomène qui requiert une exploration pour être mieux compris, soit d'explorer des phénomènes psychologiques qui sont difficiles à reproduire expérimentalement (Westen, 2000).

2 auteurs :

La conjonction « et » relie les deux noms de famille s'ils sont liés grammaticalement au texte. S'ils sont placés entre parenthèses à la fin de la citation, ils sont séparés par le signe « & ».

Selon Brédat et Van der Linden (2012), la conscience est un phénomène qui implique l'ensemble de nos fonctions mentales.

Utiliser une grille adaptée aux patients qui ont de la difficulté à s'exprimer permet d'évaluer la douleur des patients atteints d'un AVC (Prudhomme & Brun, 2008).

Entre 3 et 5 auteurs :

Lorsque vous rapportez la première fois une citation entre 3 et 5 auteurs, il est nécessaire de les nommer tous. Par la suite, on mentionne uniquement le 1^{er}, suivi de « et al. ». Si deux citations d'un document se trouvent dans le même paragraphe, on ne répète pas l'année. La règle s'applique aussi lorsque les références sont présentées entre parenthèses.

1^{ère} citation :

Spitzer, Kuhne, Perrenoud et Camus (2008) ont analysé les réformes de la formation en soins infirmiers en Europe.

OU

Le coût des soins a été la première raison pour initier les réformes des systèmes de santé en Europe (Spitzer, Kuhne, Perrenoud, & Camus, 2008).

2^{ème} citation :

Selon Spitzer et al. (2008), les réformes des systèmes de santé en Europe dépendent de l'économie, de la culture et d'éléments politiques propres à chaque pays.

OU

Les réformes des systèmes de santé en Europe dépendent de l'économie, de la culture et d'éléments politiques propres à chaque pays (Spitzer et al., 2008).

6 auteurs et plus :

Pour une référence à partir de 6 auteurs, on indique uniquement le 1^{er}, suivi de « et al. ».

Selon Aubin et al. (2008), le PACSLAC-F est une grille qui permet d'évaluer la douleur des personnes âgées.

L'auteur est un organisme

Lorsque l'auteur est un organisme ou une association, il faut indiquer lors de la 1^{ère} citation le nom développé de l'organisme, suivi de l'abréviation de l'organisme (Provost, 2010, p. 72). Dès la 2^{ème} citation, l'abréviation peut être utilisée (APA, 2010, p. 176).

1^{ère} citation :

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2010), « tous les pays, riches ou pauvres, pourraient faire des efforts supplémentaires pour augmenter le financement de la santé » (p. XIV).

OU

« Tous les pays, riches ou pauvres, pourraient faire des efforts supplémentaires pour augmenter le financement de la santé » (Organisation mondiale de la santé [OMS], 2010, p. XIV).

2^{ème} citation :

Selon l'OMS (2013), « de nombreuses substances chimiques synthétiques dont les effets perturbateurs sur le système endocrinien n'ont pas été testés pourraient avoir des conséquences non négligeables sur la santé » (p. 5).

OU

« De nombreuses substances chimiques synthétiques dont les effets perturbateurs sur le système endocrinien n'ont pas été testés pourraient avoir des conséquences non négligeables sur la santé » (OMS, 2013, p. 5).

Citation d'un document qui n'a pas d'auteur

Quand aucun auteur ne figure en référence, on indique le titre à la place de l'auteur, sauf si la mention « Anonyme » est spécifiée, auquel cas on indique « Anonyme » (Provost, 2010, p. 73). Pour les sites Internet, il arrive fréquemment qu'il n'y ait pas d'auteur. Dans ce cas, on indique le nom du site Internet et la date de création/mise à jour dans la citation (voir exemples au point 3.5.8 « Citation d'un site Internet »).

Selon le *Petit Larousse illustré* (2013), l'inégalité est définie comme un « caractère, état de choses ou de personnes inégales entre elles » (p. 213).

3.5 Citations : cas particuliers

3.5.1 Citation qui fait appel à plusieurs ouvrages (Provost, 2010, p. 49)

Les différentes références sont séparées par un point-virgule, classées par ordre alphabétique du premier auteur.

Les besoins nutritionnels évoluent tout au long de l'enfance. La satisfaction de ses besoins aide l'enfant dans sa croissance et l'aide à franchir les différentes étapes de son développement (Ball & Bindler, 2010 ; Ladewig, London, & Davidson, 2010).

3.5.2 Plusieurs citations du même auteur (Provost, 2010, p. 49)

Pour une citation qui fait appel à plusieurs ouvrages du même auteur, les références sont placées par ordre chronologique.

Les familles se caractérisent par la progression de styles de vie marqués par l'individualisme moral. Les exigences individuelles se sont continûment affirmées au détriment de la stabilité de l'institution familiale (Déchaux, 2003, 2009, 2011).

3.5.3 Plusieurs citations du même auteur de la même année (Provost, 2010, p. 49)

Il faut distinguer les références en ajoutant les lettres « a », « b », « c », etc. après l'année de publication. Les lettres sont reportées dans la liste de références.

La réhabilitation en psychiatrie permet aux personnes souffrant de schizophrénie de développer des compétences sociales (Favrod, 2012a, 2012b).

3.5.4 Plusieurs citations d'auteurs différents qui ont le même nom de famille (Provost, 2010, p. 72)

Dans les citations, si différents auteurs possèdent même nom de famille, il faut écrire les initiales de leurs prénoms pour bien les identifier dans tout le document, même si l'année de publication diffère. Cette pratique évite toute confusion pour le lecteur et lui permet de localiser facilement la référence dans la liste.

C. Viera (2010) a démontré que la classification des facteurs de risque faite par les anesthésistes interrogés est identique à celle des recommandations pour la pratique clinique pour l'âge, l'hypertension et la césarienne prophylactique. Une étude de G. E. Viera (2014) montre que la maladie thromboembolique maternelle post-césarienne est un facteur de risque important.

3.5.5 Citation d'une citation (source secondaire) (Provost, 2010, p. 49)

De manière générale, il est recommandé d'éviter de citer une source secondaire, sauf si le travail original est introuvable ou inaccessible.

Dans le cas d'une citation de citation, il faut indiquer l'auteur du travail original, puis entre parenthèses l'année de la source primaire, une virgule suivi par « cité dans », suivi par le nom de l'auteur et de l'année de publication de la source secondaire, c'est-à-dire le document consulté.

Attention : la source primaire ne doit pas être intégrée à la liste de références. Dans le premier exemple, le document consulté (source secondaire) est le livre de Gérin publié en 2003 et dans le second exemple, la source secondaire est le livre de Ladewig, London, & Davidson.

Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP) (1999, cité dans Gérin, Gosselin, Cordier, Viau, Quénel, & Dewailly, 2003), la convention de Rotterdam a permis le commerce de certaines substances chimiques très dangereuses tout en promouvant une responsabilité partagée des pays dans la protection de la santé publique et l'environnement.

Selon Allemang, « avec la médicalisation des soins, l'aspect curatif prend le pas sur la prévention et sur la promotion de la santé » (2000, cité dans Ladewig, London, & Davidson, 2010, p. 9).

3.5.6 Citation d'un dossier thématique d'un périodique

Il est possible de référencer un dossier en entier. Dans le texte et en référence on indique dans ce cas les éditeurs scientifiques du dossier. Dans cet exemple, il s'agit d'une citation directe provenant du dossier « Prison : quelle place pour la promotion de la santé » paru dans la revue « La santé en action » .

Selon Chemlal (2014), pour favoriser la promotion de la santé en milieu carcéral, l'intégration des personnes détenues à la mise en place des programmes et animations doit être encouragée.

3.5.7 Citation d'un numéro spécial d'un périodique

Pour citer un extrait provenant d'un numéro spécial, on indique le titre du numéro et l'année de publication dans le texte (Provost, 2010, 81).

Dans cet exemple, il s'agit d'une citation directe provenant de la page 68 du numéro spécial suivant : Concepts, stress, coping. [Numéro spécial]. (2001). *Recherche en soins infirmiers*, 67.

Selon Concepts, stress, coping (2001), « le concept de coping est extrêmement populaire depuis les années 75 dans les pays anglo-saxons et a donné lieu à plusieurs centaines de travaux scientifiques et de tentatives d'application » (p. 68).

3.5.8 Citation d'un site Internet

Pour les citations d'un site Internet, qu'elles soient directes ou indirectes, aucune pagination n'est indiquée. Pour les sites Internet, il arrive fréquemment qu'il n'y ait pas d'auteur. Dans ce cas, on indique le nom du site Internet et la date de création/mise à jour dans la citation.

Exemple tiré du site Internet suivant: http://www.soins-infirmiers.com/chambre_isolement.php

Selon Pitte (2008), « l'isolement est un acte thérapeutique, il relève d'une prescription médicale établie par un médecin ».

Exemple tiré du site Internet suivant: <http://www.cchst.ca/oshanswers/diseases/asthma.html>

« L'asthme exacerbé par le travail désigne les cas d'asthme dont les symptômes sont aggravés au travail (p. ex. des facteurs liés au travail peuvent déclencher, aggraver ou exacerber des symptômes d'asthme déjà existants) » (Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail [CCHST], 2013).

Exemple tiré du site Internet suivant: <http://www.carenity.com/pathologies/asthme/asthme-et-travail>

Selon Carenity (2014), « l'asthme professionnel correspond probablement à la maladie pulmonaire professionnelle la plus fréquente au monde ».

Exemple tiré du site Internet suivant: <http://www.berufsberatung.ch/dyn/1109.aspx?id=677>

Selon le Centre suisse de services (2013), les infirmier-ères « portent une tenue vestimentaire appropriée fournie par leur employeur et un équipement de protection lors des interventions (masque, gants, etc.) ».

3.5.9 Citation d'un cours

Les photocopiés, présentations PowerPoint, notes de cours, etc. non diffusés/non consultables sont indiqués dans le texte comme des communications personnelles en ajoutant le type de document entre crochets carrés, suivi de la date. Dans ce cas, le support de cours ne sera pas indiqué dans la liste de références.

Selon B. Cutler (communication personnelle [Présentation PowerPoint], 9 janvier 2012), les troubles du stress post-traumatique peuvent être traités avec des neuroleptiques.

3.5.10 Citation d'un cours disponible sur Internet

Si le support de cours est diffusé et consultable sur Internet, il sera cité en indiquant l'auteur et l'année dans le texte. Dans la liste de références, en plus des éléments habituels d'un site Internet, le type de support est indiqué entre crochets carrés après le titre ([Photocopié], [Présentation PowerPoint], etc.).

Selon le Centre hospitalier universitaire Pitié-Salpêtrière (2007), « les valeurs normales de l'adulte de lymphocytes T (CD3) sont 60-90% (850-2500/mm³) ».

3.5.11 Citation d'images, tableaux, figures, schémas

Les références à des images, tableaux, figures et schémas issus de livres ou de sites Internet sont traitées comme des citations directes. Dans la liste de références, la référence complète sera indiquée selon le type de document.

Dans le texte, en légende, l'indication suivante est ajoutée:

- Figure x : Tiré de Nom du ou des auteurs de la source, année de publication, pagination

Exemple d'une image tirée du livre suivant :

Bushberg, J. T., Seibert, J. A., Leidholdt, E. M., & Bonne, J. M. (2002). *The essential physics of medical imaging* (2^{ème} éd.). Philadelphie, PA : Lippincott Williams & Wilkins.

→ En légende :

Figure 1 : Tiré de Bushberg, Seibert, Leidholdt, & Bonne, 2002, p. 125

Figure 2 : Tiré de Bushberg et al., 2002, p. 320

Exemple d'une image tirée du site Internet suivant :

Kimball, J. W. (2011). The human circulatory system : How it works. Repéré à <http://users.rcn.com/jkimball.ma.ultranet/BiologyPages/C/Circulation2.html>

→ En légende :

Figure 1 : Tiré de Kimball, 2011

Figure 2 : Tiré de Kimball, 2011

3.5.12 Citation d'une loi

Texte de loi cantonale

Lors de la 1^{ère} citation de la loi ou de l'article, la référence complète de la loi doit être indiquée. Lors des citations suivantes, on indique la forme abrégée.

En général, une référence à un texte de loi cantonale contient les éléments suivants :

- ❖ Intitulé exact du texte de loi (loi, règlements, etc.)
- ❖ Numéro d'article
- ❖ Date d'adoption
- ❖ Sigle (ex : LS)
- ❖ Abréviation officielle du canton (ex : VD)
- ❖ Abréviation du recueil officiel usuel dans lequel il se trouve et le numéro (ex : RSG)

Exemple de citations directes d'une loi cantonale :

1^{ère} citation :

Selon la loi cantonale genevoise du 7 avril 2006 sur la santé (= LS/GE ; RSG K 1 03), « l'Etat encourage les mesures de prévention materno-infantiles visant à permettre à chaque enfant de naître et de se développer dans les meilleures conditions de santé possibles ».

Citations suivantes :

Selon la LS/GE, l'Etat « soutient en particulier les mesures d'aide et de conseils aux futurs parents et aux familles ».

Exemple de citations directes d'un article de loi cantonale :

1^{ère} citation :

Selon l'art. 24 de la loi cantonale vaudoise du 29 mai 1985 sur la santé publique (= LSP/VD ; RSV 800.01) :
Le patient a le droit de consulter son dossier et de s'en faire expliquer la signification. Il peut s'en faire remettre en principe gratuitement les pièces, en original ou en copie, ou les faire transmettre au professionnel de la santé de son choix.

Citations suivantes :

Selon l'art. 24 LSP/VD :

Si le professionnel de la santé a des raisons de craindre que la consultation du dossier puisse avoir de graves conséquences pour le patient, il peut demander que la consultation n'ait lieu qu'en sa présence ou celle d'un autre professionnel désigné par le patient.

Texte de loi fédérale

Lors de la 1^{ère} citation de la loi ou de l'article, la référence complète de la loi doit être indiquée. Lors des citations suivantes, on indique la forme abrégée.

En général, une référence à un texte de loi fédérale contient les éléments suivants :

- ❖ Intitulé exact du texte de loi (loi, règlements, etc.)
- ❖ Date d'adoption
- ❖ Sigle (ex : LAMal)
- ❖ Abréviation du recueil officiel usuel dans lequel il se trouve et le numéro (ex : RS)

Exemple de citations directes d'un article de loi fédérale :

1^{ère} citation :

Selon l'art. 25 de la loi fédérale du 18 mars 1994 sur l'assurance-maladie (= LAMal ; RS 832.10), « l'assurance obligatoire des soins prend en charge les coûts des prestations qui servent à diagnostiquer ou à traiter une maladie et ses séquelles ».

Citations suivantes :

Selon l'art. 26 LAMal :

L'assurance obligatoire des soins fournit une contribution aux soins qui sont dispensés sur la base d'une prescription médicale et d'un besoin en soins avéré, sous forme ambulatoire, notamment dans des structures de soins de jour ou de nuit, ou dans des établissements médico-sociaux.

Exemple de citations directes d'un article du code pénal :

1^{ère} citation :

Selon l'art. 320 du Code pénal suisse du 21 décembre 1937 (= CP ; RS 311.0) :

Celui qui aura révélé un secret à lui confié en sa qualité de membre d'une autorité ou de fonctionnaire, ou dont il avait eu connaissance à raison de sa charge ou de son emploi, sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

Citations suivantes :

Selon l'art. 110 CP, « les *proches* d'une personne sont son conjoint, son partenaire enregistré, ses parents en ligne directe, ses frères et soeurs germains, consanguins ou utérins ainsi que ses parents, frères et soeurs et enfants adoptifs ».

3.5.13 Communication à un congrès (affiches, symposium, présentations orales)

Pour les communications à un congrès, qu'elles soient orales ou qu'il s'agisse d'une affiche, on indique l'auteur de la communication et la date du congrès dans la citation.

Exemple d'une citation provenant de la communication orale suivante :

Galano, E., Delmas, P., Sylvain, H., Côté, J., Marques, H. H., Della Negra, M. D., & Adoliance Study Group on Adherence. (2012, Octobre). *Évaluation de la dépression chez les adolescents infectés par le VIH*. Communication présentée au 17^{ème} Congresso Brasileiro de Infectologia Pediátrica, Rio de Janeiro, Brésil.

Selon Galano ... et al. (2012), la dépression représente un risque majeur chez les adolescents infectés par le VIH.

4. Références

Ne pas confondre liste de références et bibliographie

Il faut bien faire la distinction entre une liste de références et une bibliographie (Provost, 2010, pp. 69-89).

4.1 Liste de références : Définition

Une liste de références ne doit contenir que les ouvrages qui ont été cités dans le texte. Donc, tous les ouvrages cités dans le texte doivent apparaître dans la liste de références.

La liste de références est obligatoire et figure à la fin d'un travail, avant les annexes.

4.2 Bibliographie : Définition

Une bibliographie décrit un relevé des ouvrages pertinents à un sujet donné, sans impliquer que tous ces ouvrages aient été consultés ou mentionnés dans le texte en question.

La bibliographie est facultative et peut être insérée à la suite de la liste de références, avant les annexes.

4.3 Classement des références dans la liste

A l'intérieur d'une liste, les références sont classées par ordre alphabétique de l'auteur ou du titre si le document est anonyme, sans tenir compte de l'article défini ou indéfini, et sans différencier les genres de documents. Les livres, articles, brochures, documents non publiés, supports multimédias et sites Internet sont classés ensemble par ordre alphabétique (Provost, 2010, p. 70).

Mise en forme :

- Dès la 2^{ème} ligne d'une référence, un retrait marginal vers la droite doit être utilisé.
- La référence se termine par un point, sauf pour les références se terminant avec une adresse URL ou un DOI (Digital Object Identifier, voir point 5.1.6).

Ordre alphabétique des noms (Provost, 2010, p. 70-72)

Dans la liste de références, les auteurs apparaissent par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur.

S'il y a plusieurs références pour un auteur, celles-ci sont classées dans l'ordre chronologique, commençant par la plus ancienne.

Vuille, M. (1998).
Vuille, M. (2009).

Les références avec le même auteur et la même année de publication sont ordonnées selon le premier mot significatif du titre (excluant les articles définis ou indéfinis, par ex. un, une, le, la, les, etc.). On ajoute une lettre minuscule « a » ou « b » pour distinguer les références à la fois dans la liste de références et dans le texte.

Vuille, M. (2000a). <i>La naissance de l'accouchement sans douleur</i> .
Vuille, M. (2000b). <i>Les sages-femmes : une profession, plusieurs métiers</i> .

Les auteurs uniques précèdent les auteurs multiples qui commencent par le même nom, peu importe la date de publication.

Vuille, M. (2009).
Vuille, M., & Fussinger, C. (1998).

Les références avec le même premier auteur, mais différents autres auteurs sont ordonnées par ordre alphabétique du second auteur.

Vuille, M., & Fussinger, C. (1998).
Vuille, M., Malbois, F., Roux, P., Messant, F., & Pannatier, G. (2009).
Vuille, M., Ray, S., Fussinger, C., & Cresson, G. (2006).

Des auteurs peuvent avoir le même nom de famille, mais différentes initiales. Les travaux de ces différents auteurs ayant le même nom de famille sont alors ordonnés alphabétiquement par première initiale de leur prénom ou la suivante en cas d'égalité (Provost, 2010, p. 72).

Vieria, A. L. (2000).
Vieria, G. E. (2014).
Vieria, G. F. (2013).

Dans le texte, s'il y a renvoi à différents auteurs possédant le même nom de famille, il faut écrire les initiales de leurs prénoms pour bien les identifier dans tout le document, même si l'année de publication diffère. Cette pratique évite toute confusion pour le lecteur et lui permet de localiser facilement la référence dans la liste.

A. Vieria (2000) a démontré que la classification des facteurs de risque faite par les anesthésistes interrogés est identique à celle des recommandations pour la pratique clinique pour l'âge, l'hypertension et la césarienne prophylactique. Une étude de G. E. Vieria (2014) montre que la maladie thromboembolique maternelle post-césarienne est un facteur de risque important.

Les préfixes M', Mc et Mac sont classés de façon littérale.

MacArthur, M.
McAllister, C.
M'Carthy, B.

Pour les noms avec des articles ou des prépositions (du, de la, von, etc.) la règle suivante s'applique : si le préfixe fait couramment partie du nom, il faut l'utiliser comme un seul nom. S'il n'est pas couramment utilisé, il faut traiter le préfixe comme faisant partie du prénom.

Helmholtz, J. B. von
Von Greyerz, B.

4.4 Auteurs

Il faut écrire le nom de famille de l'auteur, suivi d'une virgule, d'un espace, de la première lettre de son prénom suivi d'un point (Provost, 2010, p. 75). Sur un document (livre, article, etc.), l'ordre de présentation des auteurs a une signification. A l'intérieur d'une référence, l'ordre des auteurs doit donc respecter l'ordre selon lequel ils sont présentés sur le document référencé.

1 auteur

En principe, la référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication). + suite de la référence selon le type de document

Exemple pour un livre :

Neyrand, G. (2000). *L'enfant, la mère et la question du père : un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*. Paris, France : PUF.

2 auteurs

Les deux auteurs doivent être mentionnés dans l'ordre d'apparition sur le document ; ils sont séparés par une virgule, suivie du signe « & ».

Nom de l'auteur, Initiale du prénom, & Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication). + suite de la référence selon le type de document

Exemple pour un livre :

Prudhomme, C., & Brun, M.-F. (2012). *Pathologies pulmonaires : UE 4.4 et UE 2.11*. Paris, France : Maloine.

3-7 auteurs

Tous les auteurs doivent être mentionnés dans l'ordre d'apparition sur le document ; ils sont séparés par une virgule, sauf le dernier qui est précédé d'une virgule et du signe « & ».

Exemple pour un livre :

Lacôte, M., Chevalier, A.-M., Miranda, A., & Bleton, J.-P. (1996). *Evaluation de la fonction musculaire* (3^e éd.). Paris, France : Maloine.

8 auteurs et plus

Les six premiers auteurs sont indiqués, suivis d'une virgule, de trois points de suspension et du dernier auteur.

Nom 1^{er} auteur, Initiale du prénom., Nom 2^{ème} auteur, Initiale du prénom., Nom 3^{ème} auteur, Initiale du prénom., Nom 4^{ème} auteur, Initiale du prénom., Nom 5^{ème} auteur, Initiale du prénom., Nom 6^{ème} auteur, Initiale du prénom., ... Nom du dernier auteur, Initiale du prénom. (année de publication). + suite de la référence selon le type de document

Exemple pour un article :

Gilbert, D. G., McClernon, J. F., Rabinovich, N. E., Sugai, C., Plath, L. C., Asgaard, G., ... Botros, N. (2004). Effects of quitting smoking on EEG activation and attention last for more than 31 days and are more severe with stress, dependence, DRD2 A1 allele, and depressive traits. *Nicotine and Tobacco Research*, 6, 249-267. doi:10.1080/14622200410001676305

Les auteurs remplissent des fonctions spécifiques (directeurs de publication) (Provost, 2010, p. 75)

Après le nom de l'auteur, la fonction abrégée des auteurs doit être indiquée. Pour la fonction de directeur de publication, il faut indiquer « (Éd.) » (et non « (Dir.) »). S'il y a plusieurs directeurs de publication, on indique « (Éds) » après le dernier nom de famille. Même si les références consultées sont en anglais, il faut rapporter les informations liées à la fonction des auteurs en français. On traite les qualificatifs « Junior » (Jr.) ou « Senior » (Sr.) comme faisant partie du prénom de l'auteur (par exemple : Strunk, W., Jr., & White, E. B., Sr.).

Allin, A.-C. (Éd.). (2011). *Situations de fin de vie*. Rueil-Malmaison, France : Lamarre.

Brûlé, M., & Cloutier, L. (Éds). (2002). *L'examen clinique dans la pratique infirmière*. Paris, France : ERPI.

L'auteur est un organisme (Provost, 2010, p. 72)

Lorsque l'auteur est un organisme ou une association, on indique le nom développé de l'organisme dans la référence.

La référence contient les éléments suivants :

Nom développé de l'organisme. (année de publication). *Titre : sous-titre*. Lieu de publication, Pays : Editeur.

Organisation mondiale de la santé. (2011). *CIF : classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé*. Genève, Suisse : Auteur.

Institut Théophraste Renaudot. (2001). *Pratiquer la santé communautaire : de l'intention à l'action*. Lyon, France : Chronique sociale.

L'auteur est aussi éditeur (Provost, 2010, p. 82)

Si l'auteur est aussi l'éditeur, on indique « Auteur » à la place de l'éditeur.

La référence contient les éléments suivants :

Nom développé de l'organisme. (année de publication). *Titre : sous-titre*. Lieu de publication, Pays : Auteur.

Organisation mondiale de la santé. (2002). *Voyages internationaux et santé : situation au 1^{er} janvier 2003*. Genève, Suisse : Auteur.

Pas d'auteur (Provost, 2010, p. 73)

Quand aucune indication d'auteur n'est donnée, la référence débute avec le titre. L'article ou la préposition ne comptent pas pour le tri alphabétique dans la liste de références. Le classement se fait selon le premier mot significatif du titre.

En principe, la référence contient les éléments suivants :

Titre. (année de publication). + suite de la référence selon le type de document

Exemple pour un dictionnaire :

Dictionnaire pratique Harrap's anglais-français : français-anglais. (2010). Paris, France : Larousse.

C'est uniquement si l'auteur a signé « Anonyme » (ou « Anonymous » en anglais) qu'il faut utiliser ce mot et le considérer comme nom d'auteur.

4.5 Date de publication

Dans le livre, la date de publication est généralement indiquée au dos de la page de titre du document. Il arrive que l'on trouve une date plus récente en fin d'ouvrage, à la dernière page. On choisit toujours d'indiquer la date la plus récente.

Pas de date de publication (Provost, 2010, p. 77)

S'il n'y a pas de date, il faut indiquer la forme abrégée de « non daté » (n.d.) à la place de l'année.

Rapon, C., Carneiro, E., & Acaire, M. (n.d.). *Pneumologie.* Paris, France : Vernazobres – Grego.

Document sous presse (Provost, 2010, p. 76)

Un document est dit « sous presse » lorsqu'il a définitivement été accepté pour publication, mais qu'il n'est pas encore disponible dans le commerce.

Talukder, S. (sous presse). Effect of dietary fiber on properties and acceptance of meat products : A review. *Critical Reviews in Food Science and Nutrition.*

Manuscrit soumis pour publication (Provost, 2010, p. 76)

Un document peut aussi être soumis pour publication mais pas encore accepté au moment où vous souhaitez le référencer. Dans ce cas, l'année correspond à l'année de rédaction du manuscrit.

Dupont, M. (2013). *L'empathie dans les soins intensifs.* Manuscrit soumis pour publication.

Ouvrage réimprimé (Provost, 2010, p. 76)

Si la citation provient d'un ouvrage qui a été réimprimé, il faut indiquer la date originale et la date de réimpression. Les informations sur l'édition originale figurent entre parenthèses après la référence. Dans le texte on indique la citation comme suit : (Winnicott, 1975/2008)

Winnicott, D. W. (2008). *Jeu et réalité : l'espace potentiel.* Traduction française par C. Monod & J.-B. Pontalis (Éds), Paris, France : Gallimard. (Ouvrage original publié en 1975).

4.6 Editeurs

Les normes préconisent de préciser la ville et le pays du lieu d'édition. Pour les villes américaines et canadiennes, il faut indiquer le symbole postal de l'état américain du lieu d'édition (vous pouvez trouver le symbole postal en cherchant sur Internet) (Provost, 2010, p. 80). Même si les références consultées sont en anglais, il faut rapporter les informations liées à la ville et au pays en français.

1 lieu d'édition et 1 éditeur

Allin, A.-C. (Éd.). (2011). *Le guide du formateur : une approche par compétences*. Rueil-Malmaison, France : Lamarre.

Jeffries, P. R. (Éd.). (2007). *Simulation in nursing education : From conceptualization to evaluation*. New-York, NY : National League for nursing.

2 lieux d'édition et 2 éditeurs

Bonvin, R., Jayet, P., & Martelli, M. (2000). *Au coeur du problème* [CD-ROM]. Berne, Suisse : Fondation suisse de Cardiologie/Lausanne, Suisse : CHUV.

Aucun lieu d'édition

Si aucun lieu d'édition n'est mentionné, il faut indiquer la forme abrégée de « sans lieu » (S.l.) à la place du lieu.

Levy, I. (1999). *Soins et croyances : guide pratique des rites, cultures et religions à l'usage des personnels de santé et des acteurs sociaux*. (S.l.) : Estem.

Aucun éditeur

Si aucun nom d'éditeur n'est mentionné, il faut indiquer la forme abrégée de « sans nom » (s.n.) à la place de l'éditeur.

Modak, M., & Hutmacher, A. (1996). *La sociabilité, un enjeu du processus de deuil dans la famille : capital social et capacités supportives des entourages des familles endeuillées*. Lausanne, Suisse : (s.n.).

4.7 Titre

Il faut écrire le titre au complet avec son sous-titre s'il y a lieu, séparés par deux points. En langue française, seule la première lettre du titre est en majuscule. En langue anglaise, la première lettre du premier mot du titre et du sous-titre sont en majuscules (Provost, 2010, p. 77).

Type, forme du document

Toute information inhabituelle qui serait importante pour identifier ou retrouver le document doit être ajoutée entre crochets carrés immédiatement après le titre. Ces crochets carrés ont trait à la description d'une forme de document (Provost, 2010, p. 77).

Les exemples les plus courants de telles formes sont :

[Brochure], [DVD], [CD-ROM], [Lettre à l'éditeur], [Numéro spécial], [Résumé], [Podcast audio], [Vidéo en ligne], etc.

Prudhomme, C., & Brun, M.-F. (2005). *Neurologie : soins infirmiers dans les affections du système nerveux*. Paris, France : Maloine.

Ozkan Czerkawski, B. (Éd.). (2010). *Free and open source software for e-learning : Issues, successes, and challenges*. Hershey, PA: Information Science Reference.

4.8 Edition

Si une mention d'édition figure dans l'ouvrage, elle est indiquée entre parenthèses juste après le titre sous forme abrégée, pas en italique. La mention concernant un tirage n'est pas indiquée (par ex. 5^{ème} tirage 2010). Même si les références consultées sont en anglais, il faut rapporter les informations liées à l'édition en français (Provost, 2010, p. 79).

Hall, G. M. (Éd.). (2006). *How to write a paper* (3^{ème} éd.). Londres, Angleterre : BMJ Books.

Edition révisée (Provost, 2010, p. 82, exemple 20)

Les mentions spéciales concernant une réédition sont indiquées entre parenthèses juste après le titre sous forme abrégée, pas en italique.

Feil, N. (2011). *La validation, méthode Feil : comment aider les grands vieillards désorientés* (éd. rev. et corr.). Traduction française par J. Roux-Brioude et al., Rueil-Malmaison, France : Lamarre.

Traduction (Provost, 2010, p. 83, exemple 22)

Pour les traductions, il faut indiquer entre parenthèses après le titre les informations liées à la traduction qui figurent sur la page de titre du document. Exemple : « (trad. de la 3^{ème} éd.) » ou « (version française) ». Après le titre on précise « Traduction française par... » suivi du lieu d'édition et de l'éditeur.

La référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication). *Titre : sous-titre* (mention d'édition).
Traduction par Initiale du prénom, Nom du traducteur, Lieu de publication, Pays : Maison d'édition.

Brunner, L. S., Suddarth, D. S., Smeltzer, S. C., & Bare, B. G. (2011). *Soins infirmiers : médecine et chirurgie : Vol. 1. Généralités* (5^{ème} éd., version française). Traduction française par S. Longpré & B. Pilote (Éds), Bruxelles, Belgique : De Boeck Université.

Carpenito-Moyet, L. J. (2012). *Manuel de diagnostics infirmiers* (trad. de la 13^{ème} éd.). Traduction française par L. Rahal, Issy-les-Moulineaux, France : ERPI.

S'il y a plus de trois traducteurs, on indique le premier, suivi de et al.

Kozier, B., Erb, G., Berman, A., & Snyder, S. (2012). *Soins infirmiers : théorie et pratique* (2^{ème} éd., Vol. 2). Traduction française par M. Bilodeau et al., Saint-Laurent, QC : ERPI.

American Psychiatric Association. (2004). *Mini DSM-IV-TR : critères diagnostiques*. Traduction française par J. D. Guelfi et al., Paris, France : Masson.

Wieland Ladewig, P. A., London, M. L., & Davidson, M. R. (2010). *Soins infirmiers en périnatalité* (4^{ème} éd.). Traduction française par K. Hodge et al., Saint-Laurent, QC : ERPI.

5. Références par type de documents

Provost distingue deux types de documents : les « périodiques » et les « non-périodiques ».

5.1 Périodique

Les périodiques comprennent tout ce qui est publié à intervalles réguliers : revues, magazines, etc. Le titre du périodique est toujours écrit au complet. Si le périodique est en anglais, il faut écrire le titre du périodique avec majuscules et minuscules (ex : Journal of Advanced Nursing). Si le périodique est en français, seule la première lettre du premier mot du titre prend une majuscule (ex : Revue canadienne des sciences du comportement) (Provost, 2010, p. 78).

5.1.1 Article de revue

La référence adopte la forme générique suivante :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication). Titre de l'article. *Titre du périodique*, numéro du volume, pagination.

Hamraoui, E. (2005). Servitude volontaire : l'analyse philosophique peut-elle éclairer la recherche pratique du clinicien ? *Travailler*, 13, 35-51.

Certaines revues recommencent la pagination à chaque nouveau fascicule. On doit tenir compte de cette particularité et indiquer le numéro du fascicule entre parenthèses accolées au numéro du volume, par exemple : 14(3). Le numéro du volume est en italique, mais pas le numéro du fascicule (Provost, 2010, p. 78).

Ahern, K. (2012). How to create a journal article from a thesis. *Nurse Researcher*, 19(4), 21-25.

5.1.2 Article de magazine

Pour les magazines et bulletins mensuels qui n'ont pas de numéro de volume ni de fascicule, on précise le mois de publication (Provost, 2010, p. 81, exemple 7).

Koller, A. (2013, Janvier-Février). Micro-cerveaux in vitro. *Pulsations*, 4-5.

5.1.3 Article d'un journal quotidien

Pour les quotidiens, on précise le jour de publication. La mention abrégée « p. » pour page précède la pagination.

Sacco, F. (2013, 3 Janvier). La Polypill, un remède préventif contre l'infarctus. *Le Temps*, p. 8

5.1.4 Numéro entier d'un périodique

Pour référencer un périodique en entier, on indique la mention [Numéro spécial] entre crochets carrés après le titre du numéro (Provost, 2010, p. 81, exemple 10).

Concepts, stress, coping. [Numéro spécial]. (2001). *Recherche en soins infirmiers*, 67.

Dossier d'un périodique

Pour référencer un dossier en entier, on indique la mention [Dossier] entre crochets carrés après le titre du dossier.

Chemlal, K. (Éd.). (2014). Prison : quelle place pour la promotion de la santé [Dossier]. *La santé en action*, 430, 6-41.

5.1.5 Article de périodique dans une autre langue que le français/anglais

Le titre de l'article est indiqué en langue originale, suivi entre crochets carrés du titre traduit (Provost, 2010, p. 85, exemple 36).

Martinez Barellas, M. R., & Icart Isern, M. T. (2012). El cine recurso para la formacion en pediatria [Les films, une ressource pédagogique en pédiatrie]. *Revista de enfermeria*, 35(11), 16-24.

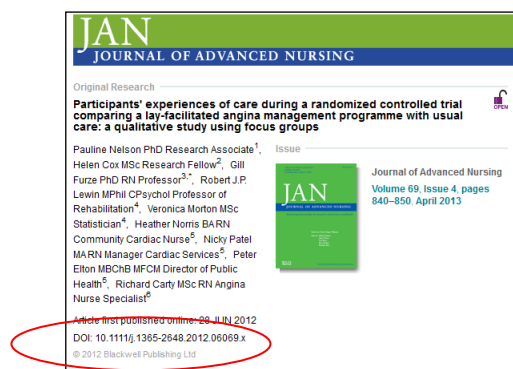
5.1.6 Article de périodique électronique

La référence à un périodique électronique doit contenir une adresse électronique, soit un DOI ou une URL s'il n'y a pas de DOI (Provost, 2010, p. 74, 88). Lorsque vous repérez une version électronique d'un article tiré d'un périodique scientifique qui est publié également sous sa forme traditionnelle (papier), c'est la référence à la version papier que vous devez indiquer (Provost, 2010, p. 86), en y ajoutant le DOI ou l'URL.

➤ **DOI**

Le DOI (Digital Object Identifier) est un numéro permanent d'identification d'une publication en ligne. Ce numéro peut se trouver sur le pdf ou sur le site Internet de l'éditeur. Pour une référence se terminant par un DOI, il n'y a pas de point final à la fin de la référence.

Wocial, L. D., & Weaver, M. T. (2013). Development and psychometric testing of a new tool for detecting moral distress : The moral distress thermometer. *Journal of Advanced Nursing*, 69, 167-174. doi:10.1111/j.1365-2648.2012.06036.x



Pour retrouver la version électronique d'un document référencé avec un DOI, chercher le numéro DOI sur le site suivant : <http://dx.doi.org/>

➤ **URL**

A utiliser uniquement lorsqu'il n'y a pas de DOI. Il faut indiquer l'URL de la page d'accueil (homepage) du périodique électronique (APA, 2010, p. 199). Pour une référence se terminant par une URL, il n'y a pas de point final à la fin de la référence (Provost, 2010, p. 86).

La référence contient les éléments suivants (Provost, 2010, p. 87) :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication). Titre de l'article. *Titre du périodique*, volume, pagination. Repéré à URL

Minore, R., & Hofner, M.-C. (2014). Prévenir la violence domestique auprès des jeunes. *Reiso : revue d'information sociale*, Mai 2014. Repéré à <http://www.reiso.org/>

Thifault, M. C., & Toman, C. (2012). Le cyberapprentissage et la réflexion historique au service de la formation infirmière. *L'infirmière clinicienne*, 9(1), 27-36. Repéré à <http://revue-infirmiereclinicienne.uqar.ca/>

5.1.7 Article pre-print

Certaines revues électroniques mettent des articles en ligne avant de les publier. Dans ce cas on indique le numéro DOI ou l'URL précise de l'article (APA, 2010, p. 199).

Grenard, J. L., Dent, C. W., & Stacy, A. W. (2013). Exposure to alcohol advertisements and teenage alcohol-related problems. *Pediatrics*. doi:10.1542/peds.2012-1480

5.1.8 Cochrane Library et Joanna Briggs Institute

Les références de revues systématiques de la Cochrane Library ou Joanna Briggs Institute se présentent de la manière suivante :

Begley, C. M., Gyte, G. M. L., Murphy, D. J., Devane, D., McDonald, S. J., & McGuire, W. (2010). Active versus expectant management for women in the third stage of labour. *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 7, CD007412. doi:10.1002/14651858.CD007412.pub2

Ramelet, A., Wosinski, J., Feltrin, E., Mabire, C., & Rapin, J. (2013). A systematic review of the effectiveness of therapeutic education for children diagnosed with cancer and their families on behavioural and health-related outcomes. *The JBI Library of Systematic Reviews*, 11(1), 213-259. Repéré à <http://www.joannabriggslibrary.org/jbilibrary/>

5.2 Non-périodique

Cette catégorie comprend les livres, les chapitres de livres, les thèses et mémoires, les communications à un congrès, les sites Internet, les supports de cours, les images et tableaux, les articles de loi, etc.

5.2.1 Livre

La référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication). *Titre : sous-titre*. Lieu de publication, Pays : Maison d'édition.

Chalifour, J. (1989). *La relation d'aide en soins infirmiers : une perspective holistique - humaniste*. Boucherville, QC : G. Morin.

5.2.2 Chapitre de livre

« Dans » indique qu'il s'agit d'un chapitre de livre. « Dans » est suivi du nom de l'auteur du livre en inversant l'ordre habituel du nom et prénom. Ensuite il faut inscrire le titre du livre (en italique) suivi de la mention d'édition et de la pagination entre parenthèses. Même si les références consultées sont en anglais, il faut rapporter les informations liées à la provenance du chapitre en français. Par contre, pour référencer un article de périodique, « Dans » n'est pas mentionné (voir point 5.9).

La référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur du chapitre, Initiale du prénom. (année de publication). Titre du chapitre. Dans Initiale du prénom de l'auteur de l'ouvrage. Nom de l'auteur (Fonction de l'auteur s'il y a lieu), *Titre de l'ouvrage* (mention abrégée « pp. » suivie de la pagination). Lieu d'édition, Pays : Editeur.

Ghaber, C., Jaquet, B., & Spycher, L. (2011). L'apprentissage par problèmes (APP). Dans A.-C. Allin (Éd.), *Le guide du formateur : une approche par compétences* (pp. 45-62). Rueil-Malmaison, France : Lamarre.

Jouteau Neves, C. (2012). Adaptation. Dans M. Formarier & L. Jovic (Éds), *Les concepts en sciences infirmières* (2^{ème} éd., pp. 48-50). Lyon, France : Mallet Conseil.

S'il n'y a pas d'indication d'auteurs pour le chapitre, on considère que les auteurs sont les mêmes que ceux du livre.

Pepin, J., Kérouac, S., & Ducharme, F. (2010). *La pensée infirmière* (3^{ème} éd., pp. 26-47). Montréal, QC : Chenelière Education.

5.2.3 Livre en plusieurs volumes

Si le volume possède un titre propre, la référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication). *Titre du livre* : Volume. *Titre spécifique du volume* (mention d'édition). Lieu d'édition, Pays : Editeur.

Lewis, S. L., Dirksen, S. R., Heitkemper, M. M., Bucher, L., & Camera, I. M. (2011). *Soins infirmiers : médecine-chirurgie : Tome 2. Troubles liés à une perception sensorielle modifiée, troubles d'oxygénation: ventilation, troubles d'oxygénation: transport, troubles d'oxygénation: irrigation sanguine* (éd. française). Traduction française par S. Beaudoin et al., Bruxelles, Belgique : De Boeck Université.

Si le volume ne possède pas de titre propre, la référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication). *Titre du livre* (Mention d'édition, Vol. no). Lieu d'édition, Pays : Editeur.

Kozier, B., Erb, G., Berman, A., & Snyder, S. (2012). *Soins infirmiers : théorie et pratique* (2^{ème} éd., Vol. 2). Traduction française par M. Bilodeau et al., Saint-Laurent, QC : ERPI.

Si on souhaite référencer tous les volumes, on peut indiquer « Vol. 1-2 » entre parenthèses.

Labrune, P., Oriot, D., Labrune, B., & Huault, G. (Éds). (2012). *Urgences pédiatriques* (Vol. 1-2). Paris, France : Estem.

5.2.4 Chapitre d'un livre en plusieurs volumes

Outre les éléments d'un chapitre de livre, on indique la mention abrégée « Vol. » ou la mention « Tome » après le titre (Provost, 2010, p. 79).

Chouinard, M.-C. (2011). Troubles neurologiques. Dans L. S. Brunner, D. S. Suddarth, S. C. Smeltzer, & B. G. Bare, *Soins infirmiers médecine et chirurgie : Vol. 6. Troubles neurologiques* (5^{ème} éd., pp. 2389-2431, version française). Traduction française par S. Longpré & B. Pilote, Bruxelles, Belgique : De Boeck Université.

5.2.5 Brochure

La référence contient les éléments suivants (Provost, 2010, p. 83) :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de publication). *Titre* : sous-titre [Brochure]. Lieu de publication, Pays : Maison d'édition.

Conus, P., Solida, A., & Faust, J.-M. (2008). *Psychose et médicaments* [Brochure]. Lausanne, Suisse : CHUV.

5.2.6 Manuscrit non publié

Pour les manuscrits non publiés, on indique « Document inédit » suivi du nom de l'institution, la ville et le pays (Provost, 2010, p. 82).

La référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de rédaction). *Titre du manuscrit*. Document inédit, Nom de l'institution, Ville, Pays.

Groupe de travail institutionnel sur la douleur. (2009). *Evaluation et gestion de la douleur au CHUV*. Document inédit, Centre Hospitalier Universitaire Vaudois, Lausanne, Suisse.

5.2.7 Site Internet

Nous recommandons de faire preuve d'esprit critique à l'égard des pages web retenues comme référence car certains documents trouvés sur Internet ne sont pas évalués. Leur contenu n'est pas toujours fiable et crédible sur le plan scientifique. La date d'un site Internet est la date de dernière mise à jour du site (Provost, 2010, p. 86). Si aucune date n'est indiquée sur la page, il faut chercher la date de création ou mise à jour sur la page d'accueil (homepage). Le titre d'un site ou d'une page Internet n'est pas en italique. Attention, s'agit d'un livre électronique, rapport en ligne, thèse en ligne, article de périodique électronique, support de cours en ligne, encyclopédie en ligne ou audio-vidéo en ligne, il faut se référer au modèle correspondant au type de document spécifique.

La référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). Titre. Repéré à URL

Office fédéral de la santé publique. (2013). La santé en Suisse. Repéré à <http://www.bag.admin.ch/index.html?lang=fr>

5.2.8 Rapport en ligne

Un rapport publié en pdf sur Internet est référencé de la manière suivante :
Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). *Titre*. Repéré à URL

Lieberherr, R., Marquis, J.-F., Storni, M., & Wiedenmayer, G. (2010). *Santé et comportements vis-à-vis de la santé en Suisse 2007 : enquête suisse sur la santé*. Repéré à <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/14/22/publ.Document.137648.pdf>

5.2.9 Livre électronique

Pour un livre électronique, on indique le numéro DOI ou l'URL précise.
Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). *Titre*. doi

Courtenay, M., & Griffiths, M. (Eds). (2010). *Medication safety : An essential guide*.
doi:10.1017/CBO9780511642272

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). *Titre*. Repéré à URL

Guilyardi, H. (2013). *Qu'est-ce que le corps dans la psychanalyse ?* Repéré à <http://www.cairn.info/qu-est-ce-que-le-corps-dans-la-psychanalyse--9782951671140.htm>

5.2.10 Courrier électronique

Les courriers électroniques ne doivent pas figurer dans la liste de références, mais sont mentionnés uniquement dans le texte comme des communications personnelles en ajoutant la mention [courrier électronique] entre crochets carrés, suivi de la date.

Selon G. Niel (communication personnelle [courrier électronique], 25 janvier 2013), les dépendances ne sont pas toujours des addictions à des substances.

5.2.11 Thèse, mémoire, travail de Bachelor

La référence contient les éléments suivants (Provost, 2010, p. 84) :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de soumission). *Titre du mémoire* (Mémoire de master inédit ou Thèse de doctorat inédite). Nom de l'institution, Pays.

Maire, A. (2012). *Les représentations émotionnelles de la maladie chez les proches aidants de personnes atteintes de schizophrénie* (Mémoire de master inédit). Université de Lausanne, Suisse.

5.2.12 Thèse, mémoire, travail de Bachelor en ligne

La référence contient les éléments suivants (Provost, 2010, p. 85) :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année de soumission). *Titre du mémoire*. Mémoire de master inédit ou Thèse de doctorat inédite, Nom de l'institution. Repéré à URL

Cohen, C. (2011). *La capacité d'auto-soin et le sentiment d'auto-efficacité des patients effectuant des auto-sondages intermittents à domicile*. Mémoire de master inédit, Université de Lausanne. Repéré à http://www.unil.ch/webdav/site/sciences-infirmieres/shared/Memoire_Cohen_Christine.pdf

Carvalho, T. (2011). *Les adolescents aux urgences : quels sont les moyens ou les mesures envisagées par les infirmières pour identifier les comportements à risque chez des adolescents admis aux urgences afin de diminuer les récidives ?* Travail de Bachelor inédit, Institut et Haute Ecole de la Santé La Source. Repéré à <http://doc.rero.ch/record/28675?ln=fr>

5.2.13 Communication à un congrès (affiches, symposium, présentations orales)

La référence contient les éléments suivants (Provost, 2010, p. 77) :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année, mois du congrès). *Titre de la communication*. Communication présentée au X^{ème} congrès, Lieu du congrès, Pays.

Galano, E., Delmas, P., Sylvain, H., Côté, J., Marques, H. H., Della Negra, M. D., & Adoliance Study Group on Adherence. (2012, Octobre). *Évaluation de la dépression chez les adolescents infectés par le VIH*. Communication présentée au 17^{ème} Congresso Brasileiro de Infectologia Pediátrica, Rio de Janeiro, Brésil.

5.2.14 Encyclopédie

Un article d'une encyclopédie est traité comme un chapitre de livre (voir point 5.10.2). La référence contient le titre de l'article, suivi de la référence de l'encyclopédie dont il est tiré. Les deux éléments sont séparés par la mention « Dans » (Provost, 2010, p. 83, exemple 27).

Nom de l'auteur de l'article, Initiale du prénom. (année de publication). Titre de l'article. Dans Initiale du prénom de l'auteur. Nom de l'auteur s'il y a lieu, *Titre de l'encyclopédie* (Vol., pages). Lieu d'édition, Pays : Editeur.

Lévy, M. J. (2002). Handicapés. Dans *Encyclopaedia Universalis* (Vol. 11, pp. 91-96). Boulogne Billancourt, France : Encyclopaedia Universalis.

5.2.15 Encyclopédie en ligne

La référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur de l'article, Initiale du prénom. (année de publication). Titre de l'article. Dans Initiale du prénom de l'auteur. Nom de l'auteur s'il y a lieu, *Titre de l'encyclopédie*. Repéré à URL

Kirkwood, T., & Young, A. (2001). Ageing. Dans C. Blakemore & S. Jennett (Éds), *The Oxford companion to the body*. Repéré à http://www.oxfordreference.com/views/BOOK_SEARCH.html?book=t128

5.2.16 Audio-vidéo

Pour les vidéos, le réalisateur est considéré comme l'auteur.

La référence contient les éléments suivants :

Nom du réalisateur, Initiale du prénom. (année). *Titre de la production* [Nature du média]. Lieu d'édition, Pays : Editeur.

Nussbaum, I. (2010). *Travailler jusqu'au bout de la nuit* [DVD]. Genève, Suisse : RTS.

Bonvin, R., Jayet, P., & Martelli, M. (2000). *Au coeur du problème* [CD-ROM]. Berne, Suisse : Fondation suisse de Cardiologie/Lausanne, Suisse : CHUV.

5.2.17 Audio-vidéo en ligne

La référence contient les éléments suivants :

Nom du réalisateur, Initiale du prénom. (année). *Titre de la production* [Nature du média]. Repéré à URL

Métivet, J.-P., & Stelletta, P. (2008). *Nouveaux médicaments, nouveaux malades* [Vidéo en ligne]. Repéré à http://www.dailymotion.com/video/x4bh7n_cancer-et-acces-aux-medicaments-1-2_news

5.2.18 Cours et support de cours non diffusés

Les photocopiés, présentations PowerPoint, notes de cours, etc. non diffusés/non consultables n'apparaissent pas dans la liste de références. Ils sont uniquement indiqués dans le texte comme des communications personnelles en ajoutant le type de document entre crochets carrés ([Photocopié], [Présentation PowerPoint], etc.), suivi de la date.

Selon B. Cutler (communication personnelle [Présentation PowerPoint], 9 janvier 2012), les troubles du stress post-traumatique peuvent être traités avec des neuroleptiques.

5.2.19 Cours et support de cours disponibles sur internet

Si le support de cours est diffusé et consultable sur Internet, il sera cité en indiquant l'auteur et l'année dans le texte. Dans la liste de références, en plus des éléments habituels d'un site Internet, le type de support est indiqué entre crochets carrés après le titre ([Polycopié], [Présentation PowerPoint], etc.).

La référence contient les éléments suivants :

Nom de l'auteur, Initiale du prénom. (année). *Titre* [Type de support]. Repéré à URL

Centre hospitalier universitaire Pitié-Salpêtrière. (2007). <i>Cellules et organes du système immunitaire</i> [Présentation PowerPoint]. Repéré à http://univ.ency-education.com/uploads/1/3/1/0/13102001/snv_immunologie-cellules_et_organes_du_systme_immunitaire.pdf

5.2.20 Image, tableau, figure

Les références à des images, tableaux, figures et schémas sont traitées comme des citations directes. Dans la liste de références, on indique la référence complète selon le type de document.

Exemple d'une image tirée de la p. 125 d'un livre :

Bushberg, J. T., Seibert, J. A., Leidholdt, E. M., & Bonne, J. M. (2002). <i>The essential physics of medical imaging</i> (2 ^{ème} éd.). Philadelphie, PA : Lippincott Williams & Wilkins.

Exemple pour une image tirée d'un site Internet :

Kimball, J. W. (2011). The human circulatory system : How it works. Repéré à http://users.rcn.com/jkimball.ma.ultranet/BiologyPages/C/Circulation2.html
--

5.2.21 Loi

En général, une référence à un texte de loi contient les éléments suivants :

- ❖ Intitulé exact du texte de loi (loi, ordonnance, règlement, etc.)
- ❖ Numéro d'article
- ❖ Date d'adoption
- ❖ Sigle
- ❖ Abréviation officielle du canton (pour les lois cantonales)
- ❖ Abréviation du recueil officiel usuel dans lequel il se trouve et le numéro (par ex : RSV = recueil systématique de la législation vaudoise ; RS = Recueil systématique du droit fédéral)

La référence se présente de la manière suivante :

Titre et date d'adoption du texte de loi (= sigle/abréviation officielle du canton ; Recueil et numéro).

<i>Loi cantonale vaudoise du 29 mai 1985 sur la santé publique</i> (= LSP/VD ; RSV 800.01).

<i>Loi cantonale genevoise du 7 avril 2006 sur la santé</i> (= LS/GE ; RSG K 1 03).

Pour les articles de loi, on indique le numéro de l'article, le titre du texte de loi et la date d'adoption (= sigle ; Recueil et numéro).

<i>Art. 103 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie du 18 mars 1994</i> (= LAMal ; RS 832.10).

<i>Art. 16 du Code civil suisse du 10 décembre 1907</i> (= CC ; RS 21).
